

## droit + relationnel + métier non 100 % juridique =>possible?

Par **clara11**, le 11/09/2010 à 00:11

Bonjour,

J'écris ce message un peu perdue sur mon orientation. Je suis actuellement en 2ème année de droit. J'ai très bien réussi ma 1ère année mais je me pose des questions.

J'ai l'impression que le métier de juriste se résume à rester devant un ordinateur toute la journée à scruter les nouvelles lois et vérifier des contrats dans une entreprise. Pour être épanouie dans mon travail, je sais que j'aurai besoin d'un aspect relationnel important, que je ne passerai pas 8h par jour devant un document word.

J'aimerais donc que vous confirmiez ou infirmiez la vision que j'ai du juriste, un peu péjorative, bien que je trouve que les études de droit soient intéressantes.

D'autre part, quels sont les métiers du droit qui sont le plus "sur le terrain", ou avec un aspect relationnel important (en dehors d'avocat...)? Il y aurait il des métiers auxquels mène le droit et auxquels on n'aurait vraiment pas pensé? Des métiers dont l'aspect juridique n'est au final qu'une facette parmi d'autres?

merci de vos réponses...

Par **Stigma**, le 11/09/2010 à 02:46

Salut,

Les débouchés pour les juristes sont, fort heureusement, assez variés. On trouve pas mal de relationnel dans les professions d'avocat, de notaire, d'huissier de justice, de magistrat, de greffier, dans la police nationale, dans la fonction publique (tout dépend du job et de l'administration)... Les juristes d'entreprise, de ce que j'ai pu en voir lors de mes stages en cabinet d'Avocat et de ce qu'on m'en a dit, sont nécessairement au contact des autres salariés de l'entreprise, puisqu'ils sont là pour leur proposer des solutions juridiques, et font souvent l'interface avec les Avocats et les administrations.

Le mieux, pour trouver sa voie, reste de faire un ou deux stages, même de courte durée ! En plus d'être le terreau d'éventuelles vocations, ils sont la plupart du temps extrêmement enrichissants sur le plan humain comme juridique.

Lors de mes stages, le droit m'est apparu comme très ancré dans la "vraie vie", même si la fac nous en renvoie une image très (excessivement, peut-être) théorique... après, c'est sûr qu'on demande généralement au juriste d'effectuer un travail intellectuel, et que bien souvent une part non négligeable de son temps est consacré à la recherche, la lecture et la rédaction. J'espère ne pas avoir dit n'importe quoi (je suis étudiant aussi), auquel cas ceux qui sont mieux renseignés que moi rectifieront !

Par Yn, le 11/09/2010 à 14:07

Salut,

Le travail de juriste, entendu largement, ne se limite pas, et heureusement, à la résolution de problème technique et l'actualisation des connaissances. Certes, cela constitue une partie du travail du juriste mais il ne faut pas le limiter à ça.

Je ne prendrai en exemple que ma propre expérience (modeste jusqu'ici), mais pour avoir eu l'occasion de partager le quotidien d'avocat ou de juriste d'entreprise, je peux t'assurer que le côté relationnel et humain est également présent. Par exemple, les problèmes soumis au juriste naissent de la pratique, il y a des tentatives de négociation amiable, l'échange avec d'autres services, bref tu ne fais pas que des cas pratiques type fac.

Pour te donner quelques exemples, les notaires jouent beaucoup sur le côté relationnel dans les situations compliquées, idem pour les huissiers qui sont amenés à se déplacer. D'un autre côté, les commissaires-priseurs ont une activité assez variée, ils sont très souvent en déplacement que ce soit pour les ventes ou pour récupérer des œuvres. Un dernier exemple, les conseillers en gestion de patrimoine ont également des activités variées et le côté relation avec la personne est très présent.

Bref, je ne vais pas te faire l'inventaire de toutes les professions, mais tu ne peux jamais tout résoudre par le droit et la technique. Si tu n'es pas convaincue, essaye de faire des stages pour partager le quotidien des juristes, tu constateras par toi-même...